

Liste des terrains faisant l'objet d'un arrêté municipal dans le cas de l'Art 62 des RG



Week end du 22 et 23 Octobre 2022

GARD

BELLEGARDE : travaux de réhabilitation de la pelouse à compter du mois de juin pour une durée de trois mois environ

ST GENIES DE MALGOIRES : stade de la Grand Terre du 01.07 au 03.01.23 (pour travaux), les rencontres catégories de U6 à U17 y compris les féminines joueront sur le terrain de ST ANASTASIE. Les seniors sur le terrain de St Bauzèly.

CAISSARGUES : complexe sportif, terrain d'honneur du 23.09 jusqu'à nouvel ordre, **interdiction uniquement pour le foot à 11**

CODOGNAN : terrain annexe N°2 du complexe sportif du 06.10 au 02.11.22

ST PRIVAT DES VIEUX : stades Honneur et Annexe du complexe sportif des Vaupiannes seront fermés le DIMANCHE 23.10 jusqu'à **14h00**

GARONS : utilisation d'eau chaude interdite sur le stade municipal (douches, robinetteries) du 10.10 au 23.10.22

JONQUIERES ST VINCENT : stade municipal Marcel Pierre du 17.10 au 17.11.22

RIBAUTE LES TAVERNES : stade Sébastien Dohet le samedi 22 octobre 2022.

MOUSSAC : stade municipal du 21 au **23.10.22 14h00 inclus** (Stade de repli : stade d'Aubarne à Ste Anastasie pour la rencontre de 12h00)

CALVISSON : stade pelousé du 21 au 24.10.22 inclus

ST MARTIN DE VALGALGUES : stade municipal Jean Gregogna (fuite d'eau) du 21 au 24.10.22

PIEMONT CEVENOL COMMUNAUTE DE COMMUNES du 21.10 au 24.10.22 14h inclus :

- Stade de la Glacière à Quissac
- Stade Honneur ; stade Eric Lafont à Lédignan
- Robert Gaillard à Sauve
- Stade André Molinés à St Hippolyte du Fort

ALES : interdiction d'utilisation des stades pelousés situés sur la ville d'Alès du 21.10.22 12h00 au samedi 22.10.22 23h00.

MONOBLLET : stade municipal du 21.10 au 24.10 9h

ST JEAN DU GARD : stade Pierre DHOMBRES le 22 et 23.10.22

SOYEZ VIGILANTS certaines rencontres ont des terrains de repli !! Consulter l'agenda sur le site du District.

LOZERE